

Bastia

Pierre-Marie Santucci : un parcours singulier

Paru le mercredi 11 février 2009 à 23:48 [2 commentaire\(s\)](#)

Pierre-Marie Santucci avait 51 ans. Bien que fiché au grand banditisme par la police, il n'a vu finalement son nom apparaître que dans très peu de procédures judiciaires.

La première remonte au mois de septembre 1982 où il fut mis en cause dans l'enquête sur le meurtre de Daniel Ziglioli, gérant du *Castel*, une boîte de nuit implantée à Taglio Isolaccio. Les enquêteurs de la police judiciaire interpellèrent trois hommes dont Pierre-Marie Santucci. L'affaire ayant été dépaycée, il fut jugé en juin 1985 par la cour d'assises de Dijon où il fut acquitté.

Plusieurs années s'écoulaient avant que son nom ne soit associé à une nouvelle affaire, cette fois-ci une tentative d'extorsion de fonds à l'encontre d'un restaurateur de Sartène en juillet 2000. Alors qu'il était en détention avec Francis Mariani et Maurice Costa à la maison d'arrêt de Borgo pour ce dossier, Pierre-Marie Santucci se retrouve, en mai 2001, au coeur d'un événement qui restera sans aucun doute dans les annales judiciaires, celui de la fameuse évasion par fax de la prison de Borgo.

Grâce à une fausse levée d'écrou transmise par fax, les trois détenus étaient sortis tranquillement par la grande porte. Découverte seulement cinq jours plus tard, cette « évasion » qui, juridiquement, n'en était pas une, avait provoqué un immense scandale jusqu'au sommet de l'État.

Après plusieurs mois de cavale, Pierre-Marie Santucci s'était constitué prisonnier au palais de justice de Bastia en novembre 2002. Il avait été alors mis en examen pour « faux en écritures publiques et usage de faux ». Mais aucune charge n'ayant pu être retenue contre eux, les trois hommes ont bénéficié quelques mois plus tard d'une procédure de non-lieu.

Fabrice Laurent